



Chapitre 2

Les facteurs des changements structurels de l'Agriculture ouest-africaine

Ce chapitre plante le décor des chapitres suivants en décrivant les principaux facteurs et tendances qui constituent et constitueront l'évolution de la demande et de la consommation alimentaire ainsi que la structure et la prospérité de l'Agriculture ouest-africaine. De prime abord, certains de ces facteurs semblent être en mesure d'affecter principalement la demande de produits agricoles, alors que d'autres influencent l'offre. En y regardant de plus près, pourtant, la plupart des facteurs influent des deux côtés. C'est le cas de l'augmentation de la population et des revenus qui stimule manifestement la demande alimentaire dans la région, mais qui influence aussi considérablement la demande de main d'œuvre et de capital pour l'agriculture et l'industrie alimentaire.

Ce chapitre traite de cinq facteurs principaux :

- » les changements démographiques, notamment la croissance rapide de la population, l'urbanisation et la répartition géographique évolutive des individus dans la région ;
- » la transformation structurelle continue bien qu'inégale de l'économie régionale ;
- » l'augmentation des revenus et leur répartition évolutive, englobant une analyse des taux de pauvreté, de la sécurité alimentaire et de l'élargissement de la classe moyenne ;
- » la vulnérabilité persistante des progrès économiques et politiques dans leur ensemble due à la récurrence des catastrophes d'origine naturelle et humaine dans la région, la pression constante sur les ressources naturelles de la région, le changement climatique et la volatilité des prix (voir Section thématique A) ; et
- » la mondialisation et les changements technologiques, notamment l'implication de nouveaux acteurs mondiaux dans l'Agriculture ouest-africaine, la révolution de l'information et la révolution des biotechnologies.

Ce chapitre est consacré aux grandes tendances régionales de ces différents facteurs et met en exergue l'extrême disparité de la plupart des 15 pays de la CEDEAO.

2.1 Tendances démographiques

Les changements démographiques se caractérisent par une croissance de population rapide, des taux d'urbanisation élevés et une répartition démographique de plus en plus inégale.¹²

12 Bien que ce chapitre analyse les tendances de ces facteurs clés, il n'en fait pas usage dans la construction des possibles scénarios de trajectoires de croissance alternatives pour les économies ouest-africaines. Pour une telle analyse, voir AfDB, 2011.

Tableau 2.1 Estimations passées et projections pour les pays membres de la CEDEAO

Pays	1950	1990	2010	2020	2030	2050	Proportion CEDEAO Total en 2010	2005-2010 Taux de croissance
	(millions d'habitants)						(%)	
Bénin	2.3	4.8	8.8	11.5	14.6	21.7	2.9	3.0
Burkina Faso	4.3	9.3	16.5	22.1	29.1	46.7	5.5	3.0
Cap-Vert	0.2	0.3	0.5	0.5	0.6	0.6	0.2	1.0
Côte d'Ivoire	2.6	12.5	19.7	24.5	29.8	40.7	6.6	1.8
Gambie	0.3	1.0	1.7	2.2	2.8	4.0	0.6	2.8
Ghana	5.0	14.8	24.4	30.3	36.5	49.1	8.1	2.4
Guinée	3.1	5.8	10.0	12.8	15.9	23.0	3.3	2.0
Guinée-Bissau	0.5	1.0	1.5	1.9	2.3	3.2	0.5	2.0
Liberia	0.9	2.1	4.0	5.2	6.5	9.7	1.3	4.5
Mali	4.6	8.7	15.4	20.5	26.8	42.1	5.1	3.1
Niger	2.5	7.8	15.5	22.1	30.8	55.4	5.2	3.5
Nigeria	37.9	97.6	158.4	203.9	257.8	389.6	52.7	2.5
Sénégal	2.4	7.2	12.4	16.0	20.0	28.6	4.1	2.7
Sierra Leone	1.9	4.0	5.9	7.2	8.5	11.1	2.0	2.6
Togo	1.4	3.7	6.0	7.3	8.7	11.1	2.0	2.2
Total CEDEAO	69.8	180.5	300.8	388.1	490.9	736.8	100.0	2.6

Source: UNDESA, 2011.

2.1.1 Une démographie galopante

La démographie ouest-africaine est en perpétuelle augmentation et cette tendance devrait durer jusqu'au milieu du siècle. Sur les trente dernières années, la population d'Afrique de l'Ouest a plus que doublé, avec un taux d'augmentation annuel de 2,7 %. Traduit en termes absolus, cela représente une progression de 139 millions d'habitants en 1980 à 301 millions en 2010. Cette croissance, bien qu'en recul, devrait se prolonger jusqu'au cours milieu du siècle. Quant à la population régionale, elle atteindra selon les prévisions 388 millions en 2020, 490 millions en 2030 et 736 millions en 2050 (UNDESA, 2011). Les taux d'augmentation sont très variables selon les pays, allant de 1 % par an pour le Cap-Vert, bien engagé dans sa transition démographique et sujet à une émigration massive, à 4,5 % au Liberia, en proie au retour de populations ayant fui la guerre civile. Le Tableau 2.1 expose les tendances par pays et la prééminence démographique du Nigeria en Afrique de l'Ouest.

La population ouest-africaine est majoritairement

jeune avec 44 % d'individus de moins de 15 ans. Cette situation impose un besoin considérable de création d'emplois pour les années à venir, étant donné que les 80 millions de jeunes gens entre 5 et 14 ans arriveront sur le marché du travail lors de la prochaine décennie.¹³ À l'ère de la mondialisation et d'une exposition accrue aux médias numériques, la jeunesse rurale nourrit d'autres ambitions et estime l'agriculture traditionnelle moins attrayante, car trop pénible, peu rentable et très risquée à leurs yeux. Ils affluent dans les villes à la recherche d'emplois dans le secteur informel des services. Parallèlement à cela, une population essentiellement jeune est en train d'accélérer le développement de nouveaux styles de vie et les modes de consommation, les propageant des zones métropolitaines dans l'arrière-pays.

2.1.2 Urbanisation

La population ouest-africaine est en pleine urbanisation. Entre 1980 et 2010, le nombre de citadins a augmenté de 4,5 % par an contre 1,8 % pour les

¹³ Les données démographiques proviennent de l'UNFPA (2013).

Tableau 2.2 Taux d'urbanisation estimés, 1990 - 2050

Pays	1990	2010	2020	2030	2050
Bénin	34.5	44.3	50.7	56.5	66.7
Burkina Faso	13.8	25.7	34.0	41.5	55.2
Cap-Vert	44.1	61.8	68.7	73.4	79.5
Côte d'Ivoire	39.3	50.6	57.5	63.1	72.1
Gambie	38.3	56.7	61.6	65.8	73.3
Ghana	36.4	51.2	57.5	62.8	72.3
Guinée	28.0	35.0	40.2	46.2	58.4
Guinée-Bissau	28.1	43.2	49.7	54.7	63.1
Liberia	40.9	47.8	51.8	56.4	66.1
Mali	23.3	34.3	40.8	47.1	59.2
Niger	15.4	17.6	20.6	25.3	37.1
Nigeria	35.3	49.0	55.0	60.8	71.3
Sénégal	38.9	42.3	45.7	50.8	61.4
Sierra Leone	33.0	38.9	43.0	48.2	59.5
Togo	28.6	37.5	42.5	47.9	59.3
CEDEAO^a	31.9	42.4	47.9	53.4	63.6
Afrique de l'Ouest^b	33.2	44.3	49.9	55.4	65.7

Source: UNDESA, 2011.

^a Moyenne simple, CEDEAO^b Moyenne pondérée, Afrique de l'Ouest (y compris Mauritanie et Sainte-Hélène)

ruraux. Cette tendance devrait se prolonger entre 2011 et 2050, avec des prévisions d'augmentation de 3,7 % par an contre 0,5 % seulement dans les zones rurales (UNDESA, 2011). Dès 2020, sur les 388 millions d'individus résidant en Afrique de l'Ouest, la moitié habitera en zone urbaine, et selon les prévisions, le taux d'urbanisation atteindra 65 % en 2050 (UNFPA, 2010).

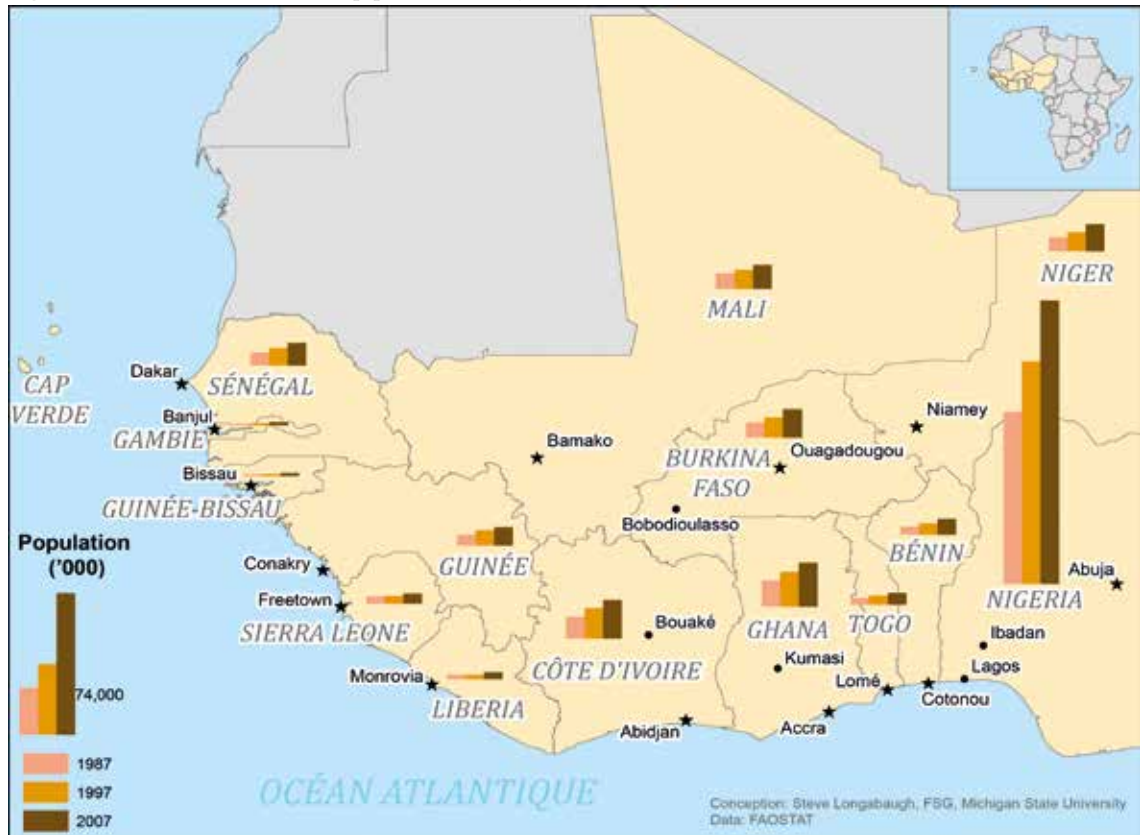
Alors que l'urbanisation s'étend à un rythme effréné dans la région, des disparités conséquentes en termes de degré d'urbanisation entre les pays surgissent, allant de 61 % au Cap-Vert à 17 % au Niger (Tableau 2.2).

Plusieurs auteurs ont remis en cause l'exactitude des statistiques officielles de la démographie et de l'urbanisation (Hitimana et al., 2009b; Hitimana et al., 2009c; Denis et Moriconi-Ebrard, 2008). En outre, l'absence d'une définition uniforme des populations urbaines rendent les comparaisons croisées et le cumul régional complexes (ibid.). Ces disparités sont mises en évidence dans l'étude Africapolis de l'OCDE, qui présente une approche

différente de celle des Nations-Unies sur l'estimation de la population urbaine en Afrique de l'Ouest en combinant les données du recensement de la population aux images satellites. En prenant comme base un seuil de 10 000 habitants comme limite inférieure des agglomérations urbaines, l'étude a estimé l'ensemble de la population urbaine d'Afrique de l'Ouest en 2000 à 74,5 millions, soit 18,4 millions de moins que les données des Nations-Unies basées sur les statistiques nationales.

Nonobstant les données incohérentes, deux schémas classiques d'urbanisation se détachent dans la région. Tout d'abord, la prépondérance des zones métropolitaines nationales sur les villes secondaires se dessine. Environ 40 % de la population urbaine réside dans les principales zones métropolitaines, qui mesurent en moyenne 6,3 fois la taille de la deuxième plus grande ville en 2000 (Denis et Moriconi-Ebrard, 2008, Hitimana, et al., 2009c). Vient ensuite la prolifération des petites villes en zone rurale, en périphérie de l'urbanisation, dont le statut urbain n'est pas toujours reconnu politiquement et statistiquement. Environ deux tiers de toutes

Figure 2.1 Schémas de croissance de la population ouest-africaine



Source: Longabaugh, 2012; Données : FAOSTAT.

les agglomérations se situent dans la fourchette de 10 000 à 50 000 habitants, totalisant un cinquième de la population urbaine. De nouveaux foyers de population urbaine émergent dans les zones rurales à proximité de grandes villes et le long des principaux axes routiers et de transport. Il en résulte que la distance moyenne entre les centres urbains de plus de 10 000 habitants est passée de 111 km en 1950 à 33 km en 2010. Si les petites villes constituent la principale interface avec l'économie rurale, les zones métropolitaines incarnent celle des marchés mondiaux. Ainsi que nous le verrons dans le Chapitre 6, les dernières années ont vu les habitudes alimentaires urbaines prospérer dans les zones rurales (augmentation de la consommation des produits à base de blé et de riz), et les villes secondaires représentent a priori une source importante de nouvelles denrées alimentaires pour les résidents des zones rurales.

Les disparités de répartition de la population urbaine s'observent aussi entre les grands et les petits pays. Les petits pays semblent afficher la dichotomie plus accentuée entre les zones métropolitaines et les petites agglomérations. Les grands pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana et surtout le Nigeria possèdent plusieurs grandes agglomérations secondaires et des villes de taille intermédiaire.

Les taux d'urbanisation tendent à s'élever dans les pays qui ont connu une croissance économique plus forte, corrélation qui se retrouve dans le Rapport sur le développement dans le monde de 2009 (World Bank, 2009b). Le lien de causalité n'est toutefois pas évident. L'urbanisation peut être vue autant comme une conséquence que comme un moteur de la croissance économique (Allen et al., 2009).¹⁴

14 Seuls trois pays affichent des taux d'urbanisation à croissance rapide en dépit d'une croissance molle ou négative entre 1970 et 2000 : le Liberia, la Sierra Leone et le Niger. Pour les deux premiers pays, l'explication en est le conflit armé, et pour le Niger, une urbanisation bien moindre à la fin de la période coloniale que pour les autres pays de la région (Allen, et al., 2009).

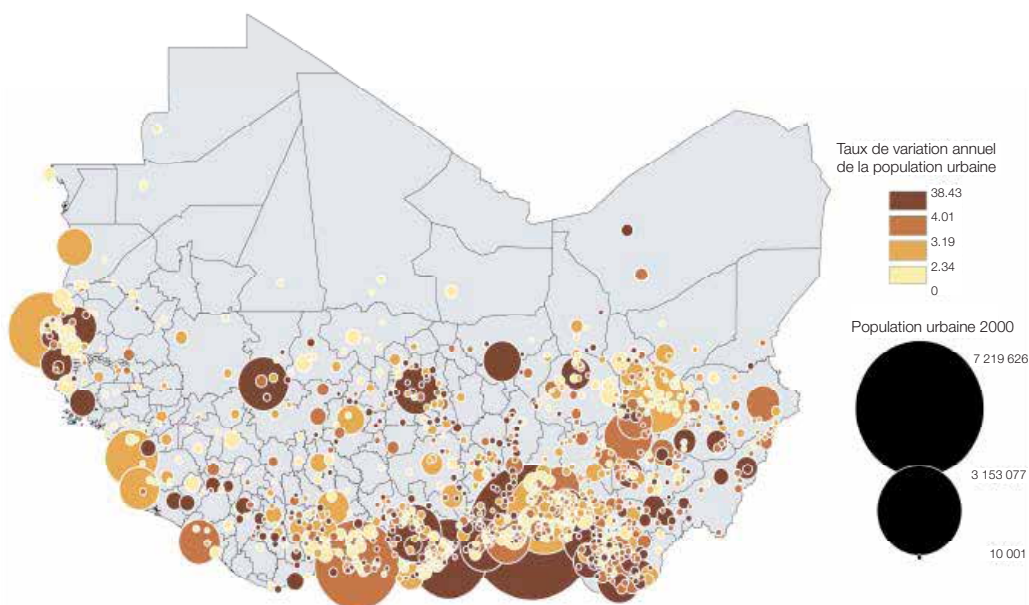
De plus, le type d'urbanisation peut affecter les résultats en termes de croissance globale et de réduction de la pauvreté. Les éléments récents basés sur l'analyse de l'ensemble des données croisées et les données recueillies depuis longtemps sur la Tanzanie induisent que la migration vers les villes secondaires a un impact bien plus grand sur la réduction de la pauvreté que la migration vers les zones métropolitaines, quoique moindre sur la croissance économique globale (Christiaensen et al., 2013). Plusieurs facteurs expliquent le degré d'incidence plus élevé de l'urbanisation dans les villes secondaires et rurales sur la réduction de la pauvreté, comme la plus grande probabilité de trouver un emploi (en fonction de la demande en hausse de main d'œuvre qualifiée et semi-qualifiée), des coûts de migration plus bas et la capacité de maintenir et d'exploiter des liens sociaux plus forts avec les régions d'origine. Cette situation reflète bien le rôle positif des activités rurales non agricoles sur la réduction de la pauvreté tel que présenté dans la documentation spécialisée. Les villes rurales, qui pondèrent le flux d'intrants, de biens et de services entre l'arrière-pays rural et les grands centres urbains, sont perçues comme les

moteurs les plus efficaces en termes d'emploi non agricole pour les pauvres (Haggblade et al., 2007; Lanjouw et Murgai, 2009).

2.1.3 Répartition régionale et densités de population

D'un point de vue démographique, l'Afrique de l'Ouest se compose d'un pays immense, de six pays de taille modérée et de huit petits pays. Avec 158 millions d'habitants, le Nigeria constitue à lui tout seul 53 % du total, et deux autres pays, le Ghana et la Côte d'Ivoire, 15 % de plus. Ces trois pays non-PMA représentent donc les deux tiers de la population de la région, essentiellement concentrée le long de la côte humide, avec une croissance, en termes absolus, centralisée dans les Etats côtiers. La répartition démographique et les flux migratoires sont fortement influencés par les conditions agro-climatiques, l'accès à la terre et les opportunités économiques des pays de la région. Les trois quarts de la population ouest-africaine vivent en zones humides et subhumides, 20 % en zone semi-aride (Sahel) et 5 % en zone aride (ECOWAS et al., 2007). Les densités de popu-

Figure 2.2 Taux de croissance urbaine prévus en Afrique de l'Ouest, 2010-2020



Source: Hitimana, et al., 2009b

lation dans les pays côtiers sont 6 à 15 fois plus élevées que dans les pays du Sahel, ce qui réduit considérablement les coûts par utilisateur de développement d'infrastructures liées aux transports, à la communication et à la commercialisation par rapport aux régions plus au nord.

La migration intra-régionale se caractérise par des taux élevés de migration des zones rurales vers les villes, par des mouvements de population du Sahel vers les régions soudano-sahéliennes puis de ces régions vers les zones rurales et urbaines de pays côtiers plus riches (c'est le cas des migrations maliennes et burkinabé vers la Côte d'Ivoire). Au vu des schémas de migration actuels, 2020 verra se dessiner une bande urbaine à densité élevée sur toute la largeur de la zone côtière du golfe de Guinée (Figure 2.2). En 2005, les villes côtières rassemblaient déjà presque 38 % de la population totale de la région, contre 28 % en 1950 (Denis et Moriconi-Ebrard, 2008).

2.2 Une transformation structurelle en retard

Les changements démographiques décrits plus haut font partie d'une transformation structurelle élargie des économies ouest-africaines progressant à un rythme irrégulier. La transformation structurelle est une caractéristique distinctive du processus de développement. Généralement, elle se compose de quatre processus interdépendants : (1) la part déclinante de l'agriculture dans le PIB (bien que la taille absolue du secteur agricole continue de croître), (2) l'émergence d'une économie moderne basée sur l'industrie et les services, (3) une urbanisation rapide due à la migration des zones rurales vers les zones urbaines (4) la transition démographique caractérisée par le passage de taux élevés à des taux faibles de natalité et de mortalité (Timmer, 2012).

2.2.1 Une transformation sectorielle lente

En Afrique de l'Ouest, la transformation structurelle demeure incomplète, au vu des quatre processus

Tableau 2.3 Parts moyennes des secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services dans le PIB global

1980-1989 et 2000-2009 (%)

Pays	Agriculture		Industrie		Services	
	1980-89	2000-09	1980-89	2000-09	1980-89	2000-09
Bénin	33.8	33.7	14.0	13.7	52.2	52.6
Burkina Faso	29.8	33.8	21.0	22.1	49.2	44.1
Cap-Vert	16.6	9.0	19.0	17.5	64.4	73.6
Côte d'Ivoire	27.1	24.2	20.8	24.5	52.0	51.3
Gambie	34.0	31.1	13.7	14.1	52.3	54.8
Ghana	52.5	36.3	13.8	24.8	33.6	38.9
Guinée	24.0	22.8	33.6	39.1	42.3	38.1
Guinée-Bissau	48.6	55.0	15.7	13.0	35.7	32.0
Liberia	35.8	66.6	27.8	13.5	36.4	19.8
Mali	44.4	37.4	14.8	24.3	40.8	38.1
Niger	38.6	39.3	19.8	17.2	41.6	43.5
Nigeria	–	37.2	–	39.2	–	23.6
Sénégal	22.0	16.4	20.7	33.6	57.3	60.0
Sierra Leone	40.0	49.9	15.9	24.4	44.2	25.7
Togo	31.8	39.3	22.0	20.4	46.2	40.3
CEDEAO^a	–	35.5	–	22.8	–	42.4

Source: World Bank (2011a) Africa Development Indicators

^a Moyenne simple ; les données de la première période pour le Nigéria n'étant pas disponibles, pas de moyenne CEDEAO pour cette période.

interdépendants qui évoluent à différents rythmes : si l'urbanisation progresse à grands pas, en revanche peu de changement se sont produits dans la répartition sectorielle de l'économie, et seuls trois pays (Cap-Vert, Côte d'Ivoire et Ghana) sont bien engagés dans leurs transitions démographiques visant à réduire la natalité. Malgré une croissance économique forte sur les vingt dernières années, les statistiques officielles de la répartition sectorielle du PIB révèlent une très faible variation depuis les années 1980 (Tableau 2.3). La part de l'agriculture dans le PIB a chuté dans les pays avec un PIB par habitant et des taux de croissance élevés (Cap-Vert, Ghana et Nigeria). Or, dans un grand nombre de pays, la part de l'agriculture dans le PIB a même augmenté depuis les années 1980. Toutefois, hormis le cas du Burkina Faso, ces pays étaient peu peuplés, ont eu une croissance lente et ont été touchés par des conflits (Guinée-Bissau, Liberia, Sierra Leone et Niger). Plus important, la part du secteur industriel dans le PIB n'a augmenté que pour 7 des 15 pays entre les années 1980 et les années 2000 et se maintient, en moyenne, à 23 %. Au sein du secteur, les facteurs principaux de la croissance sont les industries extractives (mines, pétrole), à forte intensité de capital mais peu génératrices d'emploi. Le secteur manufacturier, qui représente le facteur principal de la croissance et de la transformation structurelle en Asie, n'a pas eu la même efficacité en Afrique de l'Ouest. Selon l'ONUDI et la CNUCED (UNIDO and UNCTAD, 2011), la part du secteur manufacturier dans le PIB de la région a chuté de 13 % en 1972 à 5 % en 2008.

Selon les statistiques officielles, le secteur tertiaire continue de dominer l'économie, avec 42 % du PIB en moyenne sur la période 2000-2009 pour les pays de la CEDEAO, suivi par l'agriculture (36 %) et l'industrie (23 %). La part du secteur des services est plus importante que dans d'autres régions en développement, si l'on prend en compte les différences de revenu par tête, tandis que la part de l'agriculture y est moindre. Ainsi, la part moyenne du tertiaire en Afrique de l'Ouest est à peine moins élevée qu'en Amérique latine, qui affiche une moyenne de revenu par habitant presque huit fois plus élevée. La part de l'agriculture dans

le PIB est à peine supérieure à celle de l'Asie de l'Est, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, même si ces dernières régions ont des revenus par habitant trois fois plus élevés que celle des pays d'Afrique subsaharienne (Badiane, 2012).

2.2.2 Croissance de l'économie informelle

Si la croissance du secteur des services a été dopée dans une certaine mesure par un dynamisme récent dans la finance, la télécommunication et le tourisme, la tendance dominante demeure la croissance de l'économie informelle. Une part importante de la transformation structurelle ouest-africaine est le passage du travail agricole à l'économie de services informels en milieu rural et urbain. En outre, le resserrement des institutions gouvernementales et la privatisation des institutions paraétatiques lors de l'ajustement structurel dans les années 1980 et 1990 a contribué à réduire le secteur des services formels. De la même façon, la libéralisation du marché a entraîné la faillite de quelques entreprises manufacturières ayant bénéficié des stratégies d'industrialisation des années 1960 et 1970. La plupart des employés licenciés ont retrouvé un moyen de subsistance grâce à l'économie informelle, y incluant dans l'agriculture.

Les chiffres indiqués dans le Tableau 2.3 doivent être interprétés avec précaution du fait que la croissance de l'économie informelle et les transformations sectorielles associées ne sont pas totalement comptabilisées dans les statistiques officielles. Si la production agricole qui comprend la production de subsistance apparaît en général sur les comptes nationaux, ce n'est pas le cas des activités informelles d'autres secteurs. En conséquence, la part de l'agriculture dans le PIB global tend à être surestimée, alors que des parts importantes de l'économie rurale et urbaine non agricole ne sont pas suffisamment prises en compte. Celles-ci comprennent le commerce agricole informel, la transformation des produits locaux et les services alimentaires qui sont le plus souvent essentiellement tenus par les femmes (voir Chapitre 9). Si le secteur informel se caractérise par les activités économiques ne se conformant pas aux obligations de s'enregistrer auprès des autorités publiques, tenir des comptes et payer des impôts (Hitimana et al., 2009a), le

gros de l'Agriculture ouest-africaine fait partie de l'économie informelle. La contribution estimée de l'économie informelle (Agriculture comprise) au PIB va de 43 % en Côte d'Ivoire à 77 % au Niger (Hitimana et al., 2011).

Les statistiques officielles de l'emploi ne prennent pas non plus en compte l'économie informelle et prêtent donc à confusion. La part du secteur agricole dans l'emploi total apparaît ainsi surestimée, et s'explique en partie par la saisonnalité de la plupart des activités agricoles, a fortiori sous régime pluvial, qui oblige les ménages agricoles à s'engager dans des activités multiples, et quelquefois aussi sur une base saisonnière. L'incapacité à comptabiliser proprement cet emploi saisonnier surévalue l'emploi généré par l'agriculture tout en sous-estimant la productivité du travail agricole dans ce secteur.¹⁵ En outre, la plupart des activités non agricoles en zone rurale, notamment la transformation des aliments, le négoce et la restauration, sont gérées par des femmes. Pourtant, les membres des ménages ruraux se classent eux-mêmes dans la catégorie des agriculteurs et apparaissent en tant que tels dans les enquêtes et les recensements (Allen, et al., 2009; Broutin et Bricas, 2006).

De même, tous les producteurs agricoles ne sont pas ruraux, puisque de nombreux ménages urbains sont impliqués dans l'agriculture, notamment les jardins potagers et l'élevage en périphérie des villes et des agglomérations. Pour un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest, les statistiques officielles révèlent une population agricole bien supérieure à la population rurale.

2.2.3 Une part croissante d'acheteurs nets du secteur alimentaire

L'évolution des relations entre acheteurs nets et vendeurs nets de produits alimentaires constitue l'une des répercussions majeures de cette transformation économique et démographique. Peu ou prou, la population urbaine se compose d'acheteurs nets de produits alimentaires alors que les

zones rurales sont le théâtre d'une diversification en plein essor. Si les données ne sont pas disponibles pour tous les pays de la CEDEAO, un modèle générique semble émerger dans de nombreux pays africains selon lequel à peine moins de la moitié des petits exploitants sont des vendeurs nets de féculents (céréales, racines et tubercules). Ainsi, des études menées en Ethiopie, au Kenya, au Mali, au Mozambique, au Rwanda, au Sénégal, en Somalie, en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe entre le milieu des années 1980 et 2002 ont révélé que, quel que soit le pays, les vendeurs nets de féculents ne dépassent jamais la moitié des petits exploitants. La proportion habituelle est d'environ un tiers. Selon le pays, 5 à 40 % des petits exploitants n'achètent ni ne vendent des féculents (Christiaensen et Demery, 2006 ; Jayne et al., 2006 ; UNDESA, 2011 ; Weber et al., 1988).¹⁶ Les données tirées des enquêtes sur les ménages au Ghana, au Nigeria, au Mali et à Madagascar ont révélé des schémas semblables, la superficie de terres détenue étant le lien le plus fort pour une fonction de vendeur net (Zezza et al., 2006).

Il en résulte deux conséquences : (1) l'amélioration des systèmes de commercialisation des denrées alimentaires passe non seulement par le renforcement des liens entre les zones rurales et urbaines mais également par la commercialisation intra-rurale, car de nombreux acheteurs nets de féculents vivent en zone rurale ; (2) des prix de produits alimentaires plus élevés ne profitent pas systématiquement aux individus vivant en milieu rural, en tout cas sur le court terme, car nombre d'entre eux sont des acheteurs nets de denrées alimentaires.

2.3 Tendances de la croissance et de la répartition des revenus

La croissance économique, les niveaux de revenus et la répartition du pouvoir d'achat sont de puissants facteurs qui influent sur la demande des pro-

¹⁵ Ainsi, dans son rapport de 2009 sur les tendances agricoles et les conditions de vie des ménages, le ministre sénégalais de l'Agriculture a estimé l'équivalent en plein emploi dans le secteur agricole à 1,6 million d'emplois à plein temps, soit moins de la moitié des estimations officielles précédentes de la population agricole comptant 3,4 millions d'individus (Hitimana, et al., 2009b).

¹⁶ Les chiffres affichant les plus forts pourcentages de vendeurs nets proviennent d'enquêtes menées dans les années 1980 en zones où les céréales sont en surplus, alors que les chiffres affichant des pourcentages plus faibles proviennent d'enquêtes nationales plus récentes. Il est donc plus probable que dans la plupart de ces pays, seul un tiers environ des petits exploitants sont des vendeurs nets d'aliments de base. Voir détails dans Staatz et Dembélé, 2007.

Tableau 2.4 Taux de croissance du PIB et part du PIB sur la région, Pays de la CEDEAO

1980-2009 (%)

Pays	PIB 2010/ha- bitant ^a	PIB réel			PIB réel/habitant			Part du PIB sous-régional total en 2009
		Taux de croissance annuel moyen			Taux de croissance annuel moyen			
		1980-89	1990-99	2000-09	1980-89	1990-99	2000-09	
Bénin	1 576	2.7	4.7	4.0	-0.4	1.3	0.6	2.2%
Burkina Faso	1 247	4.0	5.5	5.4	1.4	2.8	1.9	2.9%
Cap-Vert	3 954	6.3	5.9	6.4	-	3.4	4.8	0.5%
Côte d'Ivoire	1 885	0.7	3.5	0.8	-3.2	-0.3	-1.3	7.5%
Gambie	1 400	3.5	2.7	5.2	-0.2	-0.8	2.1	0.3%
Ghana	1 625	2.6	4.3	5.8	-1.1	1.6	3.5	10.3%
Guinée	1 083	-	4.4	3.0	-	1.0	1.0	1.5%
Guinée-Bissau	1 177	3.8	1.4	1.0	2.8	-1.6	-1.4	0.3%
Liberia	416	-3.3	0.2	0.0	-6.7	-1.9	-3.5	0.3%
Mali	1 057	0.5	3.9	5.3	-1.0	2.1	2.8	3.0%
Niger	723	-0.4	2.4	4.3	-2.8	-1.2	0.5	1.8%
Nigeria	2 363	0.8	2.4	6.6	-2.4	0.0	4.0	63.5%
Sénégal	1 917	2.7	2.8	4.3	0.0	0.3	1.6	4.2%
Sierra Leone	821	0.5	-5.3	9.5	-1.7	-5.7	5.8	0.6%
Togo	991	1.5	3.6	2.5	-2.3	-0.4	-0.1	1.0%

Source: World Bank (2011a) - Africa Development Indicators.

^a PIB par habitant en 2013 \$EU (PPP)

duits et sur l'évolution du système agroalimentaire. Malgré une croissance et des progrès économiques avérés dans la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire sur les vingt dernières années, d'importantes disparités entre et au sein des pays demeurent.

2.3.1 Augmentation globale de la croissance économique et des revenus

Globalement, la croissance économique a augmenté de façon notable sur les vingt dernières années. Comme l'indique le Tableau 2.4, dix pays sur quatorze pour qui les données sont disponibles ont enregistré des taux de croissance améliorés du PIB au cours des années 1990, comparé à la décennie précédente. Durant les années 2000, tous les pays à l'exception du Liberia ont connu une croissance économique, et sept d'entre eux un taux moyen de croissance du PIB d'environ 5 %. Même rapportée par tête, la croissance a manifestement progressé, à en juger par une majorité de pays affichant un taux de croissance positif

par habitant. Tandis que 2 des 13 pays de la CEDEAO dont nous possédons les données pour la période 1980-1989 ont connu une croissance du PIB par tête, en 2000-2009, 11 sur 15 ont affiché une tendance positive, et 14 sur 15 de meilleurs résultats que dans les années 1980. Les champions de la dernière décennie sont le Cap-Vert, le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Nigeria et la Sierra Leone (qui s'est vite remise de la guerre des années 1990). L'impact des conflits civils est clairement identifiable sur de nombreuses années dans les chiffres pour le Liberia, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau.

La forte croissance économique récente tire son dynamisme du secteur primaire (industries extractives et agriculture) et de l'amélioration des prix des denrées de base. Cela étant, les réformes économiques et politiques mises en œuvre sur les 25 dernières années sont également en train de porter leurs fruits dans les secteurs des services. Grâce aux progrès dans la gestion économique, la gouvernance et les politiques macro-économiques et

sectorielles (examinées au Chapitre 11), d'autres sous-secteurs tels que les services financiers, les télécommunications et le tourisme commencent à apporter une contribution importante à la croissance. Ce dynamisme retrouvé est aussi à mettre à l'actif des rentrées de capital en hausse, notamment l'investissement direct étranger, l'assistance et l'allègement de la dette (UNECA, 2012). Les économies ouest-africaines révèlent aussi une résilience notable face à la récession mondiale qui a suivi la crise financière de 2008. La croissance annuelle réelle du PIB a atteint un creux de 2,8 % en 2009 mais est remonté à 6,1 % en 2011 et 6 % en 2012 et 2013 (West African Sub-regional Office UNECA, 2013).

À l'image de la population, le rendement économique de la région se concentre fortement dans quelques pays (Tableau 2.4). Malgré les chiffres globalement positifs de l'économie, les niveaux de revenus, calculés en PIB par habitant, fluctuent considérablement sur la région, avec les plus hauts niveaux de pouvoir d'achat par habitant pour le Cap-Vert, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Ghana. Le Nigeria à lui seul représentait les deux tiers du PIB régional en 2009. Les trois économies les plus importantes (Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire) représentent plus de 81 % du PIB total de la CEDEAO. Leur santé économique est donc cruciale pour la région. Leur poids économique excède même leur équivalent en population dans la région, qui représentait 67 % en 2010 (voir Tableau 2.1). Le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, le Bénin, le Niger, la Guinée et le Togo constituent un autre groupe de pays contribuant chacun au PIB régional à hauteur de 1 à 5 %. La contribution des pays restants (Sierra Leone, Gambie, Cap-Vert, Liberia et Guinée-Bissau) au PIB régional est insignifiante, inférieure à 1 % par pays.

Cette extrême diversité d'un point de vue économique et démographique implique des enjeux importants dans le cadre du processus d'intégration régionale. Si l'intégration économique est cruciale pour les pays enclavés qui bénéficieraient d'une économie d'échelle, elle constitue une urgence moindre pour les grosses économies comme le Nigeria.

2.3.2 Chute de la pauvreté à différents niveaux

Dans l'ensemble, la croissance économique continue de ces dernières années a entraîné dans la plupart des pays ouest-africains une réduction des niveaux de pauvreté. Il existe généralement un lien élargi entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté, et les pays affichant une croissance faible ou négative du PIB par habitant sont aussi sujets à une pauvreté aggravée. Des pays comme le Ghana, le Burkina Faso et le Cap-Vert affichant une croissance continue sur une plus longue période sont ceux qui ont connu les réductions les plus significatives en matière de pauvreté.

Or, la qualité de la croissance a son importance. L'impact de la croissance économique dans son ensemble pour un pays donné sur la réduction de la pauvreté peut être entravé par les disparités de revenus, attribuables en partie aux potentiels économiques variables des différentes zones du pays. Les estimations basées sur le coefficient Gini disponibles pour les pays de la CEDEAO entre 2003 et 2008 (Tableau 2.5) vont de 0,36 (répartition relativement équilibrée des revenus) pour la Guinée-Bissau jusqu'à 0,53 (répartition relativement concentrée) pour le Liberia.¹⁷ Ces chiffres sont comparables aux scores internationaux allant de 0,23 pour la Suède à 0,70 pour la Namibie, avec une moyenne de 0,31 pour l'Union européenne, environ 0,45 pour les États-Unis et un score entre 0,30 et 0,40 pour deux tiers des pays d'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Les tendances de la répartition des revenus varient d'un pays à l'autre. Présentée en détail dans le Chapitre 7, la pauvreté au Nigeria a considérablement fluctué au cours des 30 dernières années, et l'indice Gini est passé de 0,43 à 0,45 en 2010 (NBS, 2012b). Les changements d'indices Gini ont été calculés par ReSAKSS (Taondyandé et Yade, 2012b) pour quatre pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana et Mali) pour lesquels les études budget-consommation sont disponibles sur différentes périodes entre 1989 et 2009. La répartition des revenus (basée sur

17 Un coefficient Gini de 0 signifie que 20 % de ménages les plus pauvres gagnent 20 % du revenu national, les 50 % les plus pauvres gagnant 50 %, et ainsi de suite. Un Gini de 1,00 signifie qu'un ménage gagne 100 % du revenu national. La précision des calculs Gini dépend de la fiabilité des données fiscales, et l'interprétation des chiffres d'autant plus soignée.

Tableau 2.5 Taux individuels de pauvreté et coefficients Gini pour les pays d'Afrique de l'Ouest

Pays	Taux individuel de pauvreté ^a			Pourcentage de population sous le seuil national de pauvreté ^b			Coefficient Gini	
	Année ^c	2,00 \$EU		Année ^c	% rural	% urbain		% national
		1,25 \$EU jour	jour					
Bénin	2003	47.3	75.3	2002	46.0	29.0	39.0	38.6
Burkina Faso	2003	56.5	81.2	2002	52.4	19.2	46.4	39.6
Cap-Vert	2001	20.6	57.7	2006	44.3	13.2	26.6	50.4
Côte d'Ivoire	2008	23.8	46.3	2007	54.2	29.4	42.7	41.5
Gambie	2003	34.3	56.7	2002	67.8	39.6	58.0	47.3
Ghana	2006	30.0	53.6	2005	39.2	10.8	28.5	42.8
Guinée	2007	43.3	69.6	2006	63.0	30.5	53.0	39.4
Guinée-Bissau	2002	48.8	77.9	2001	69.1	51.6	64.7	35.5
Liberia	2007	83.7	94.8	2006	67.7	55.1	63.8	52.6
Mali	2006	51.4	77.1	2005	57.6	25.5	47.4	39.0
Niger	2007	43.1	75.9	2006	63.9	36.7	59.5	34.0
Nigeria	2004	64.4	83.9	2003	63.8	43.1	54.7	42.9
Sénégal	2005	33.5	60.3	2004	61.9	35.1	50.8	39.2
Sierra Leone	2003	53.4	76.1	2002	78.5	47.0	66.4	42.5
Togo	2006	38.7	69.3	2005	74.3	36.8	61.7	34.4
Total		53.8	75.4					42.7

Source : World Bank (2011a) - Africa Development Indicators.

^a Parité du pouvoir d'achat (PPA), pourcentage de population.

^b Seuils de pauvreté nationaux pour les populations rurales, urbaines, et dans leur ensemble tel que défini dans les Documents nationaux de Stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).

^c Années sélectionnées entre 2003 et 2008.

les dépenses de consommation par personne) s'est équilibrée au Burkina Faso (entre 1994 et 2009), est restée la même en Côte d'Ivoire (entre 1993 et 2008) et s'est déséquilibrée au Ghana (entre 1992 et 2006) et au Mali (entre 1989 et 2006). Au Burkina Faso, la réduction des inégalités en matière de revenus s'est surtout révélée par la réduction du fossé entre les revenus urbains et ruraux, du fait que l'inégalité urbaine a vraiment augmenté à cette période. Au Ghana et au Mali, cette augmentation à l'échelle nationale a été stimulée par l'inégalité croissante des revenus dans les zones urbaines et entre les zones urbaines et rurales pour les deux pays et par l'augmentation de cette inégalité en zone rurale pour le Ghana. Ces schémas divergents de la répartition des revenus mettent en évidence la différence de perception des gains de la croissance économique selon les segments de population par pays ; celui qui y gagne est, semble-t-il, lié en partie aux choix de la politique nationale. Ces disparités dans la répartition des revenus auront, comme nous le verrons, d'importantes conséquences

sur les types de demande auxquels est confronté le système agroalimentaire dans chaque pays.

Les données disponibles présentent une grande variation des niveaux de pauvreté parmi les pays (Tableau 2.5), avec des taux de pauvreté bien plus bas au Cap-Vert, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal que dans les autres pays de la région. Le Tableau 2.5 révèle les mesures de pauvreté par habitant calculées selon deux critères distincts : (1) le pourcentage de population ayant une parité de pouvoir d'achat inférieure à 1,25 et 2 \$EU, ce qui permet de comparer les pays ; (2) le pourcentage de population dans les zones rurales et urbaines dans chaque pays tombant en dessous du seuil national de pauvreté tel que défini dans le plan stratégique de réduction de la pauvreté du pays en question. Selon les estimations des taux de pauvreté individuels exprimés en termes de parité du pouvoir d'achat, plus de la moitié de la population régionale vit avec moins de 1,25 \$EU par habitant par jour, et

trois quarts avec moins de 2 \$EU par habitant par jour. Les taux de pauvreté extrême (tels qu'évalués par le seuil de pauvreté par habitant de 1,25 \$EU) sont en diminution dans presque tous les pays de la CEDEAO. Sur les 11 pays dont les données sont disponibles sur de longues périodes entre 1985 et 2008, le taux individuel de pauvreté de 1,25 \$EU a baissé dans huit pays (Burkina Faso, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Sierra Leone), est resté le même dans un pays (Guinée-Bissau) et a augmenté dans deux (Nigeria, Côte d'Ivoire).¹⁸ Pour la Côte d'Ivoire, l'augmentation du taux de pauvreté a eu lieu lorsque les revenus par habitant chutaient dans tout le pays, alors que le taux de pauvreté au Nigeria a augmenté pendant les années 1990 (période de stagnation économique en termes de croissance moyenne du PIB par tête), et a depuis légèrement reculé.

18 Calculs effectués à partir des données de la World Bank, 2011a, Africa Development Indicators.

Les chiffres illustrant les seuils de pauvreté nationaux indiquent que la pauvreté demeure essentiellement concentrée dans les zones rurales, avec des taux de pauvreté deux à trois fois plus élevés par rapport aux zones urbaines. Les études budget-consommation menées pour sept pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Sénégal et Togo) entre 2006 et 2009 ont révélé que les dépenses totales moyennes par habitant (une approximation du revenu par tête) dans les zones urbaines sont supérieures de 78 % à celles des zones rurales – au Burkina Faso – jusqu'à 148 % au Mali (Taondyandé et Yade, 2012b). Certains pays dont la croissance économique a été la plus rapide ces dernières années (Cap-Vert, Ghana et Burkina Faso) affichent des taux de pauvreté bien plus faibles en milieu urbain qu'en milieu rural, laissant supposer qu'un pourcentage plus élevé des pauvres en ville qu'en milieu rural a été sorti de la pauvreté grâce à cette croissance. En revanche, les pays

Tableau 2.6 La classe moyenne ouest-africaine en 2008

Pays	Classe flottante ^a		Classe moyenne inférieure ^b		Classe moyenne supérieure ^c		Total	
	(%)	(millions)	(%)	(millions)	(%)	(millions)	(%)	(millions)
Bénin	6.9	0.6	5.9	0.5	4.8	0.4	17.7	1.5
Burkina Faso	10.2	1.6	2.3	0.3	0.9	0.1	13.3	2
Cap-Vert	29.7	0.1	11.7	0.1	5	0	46.4	0.2
Côte d'Ivoire	18.2	3.8	11.8	2.4	7.1	1.5	37.1	7.7
Gambie	22	0.4	12.3	0.2	3.7	0.1	37.9	0.6
Ghana	26.8	6.3	13.5	3.2	6.2	1.5	46.6	10.9
Guinée	6.3	0.6	2.8	0.3	1.5	0.1	10.6	1.0
Guinée-Bissau	10.2	0.2	6.4	0.1	1.2	0	17.8	0.3
Liberia	2.9	0.1	1.2	0	0.7	0	4.8	0.2
Mali	17	2.2	4.9	0.6	3.2	0.4	25.1	3.2
Niger	8.7	1.3	3.3	0.5	2	0.3	14	2.1
Nigeria	12.9	19.5	6.2	9.3	3.8	5.7	22.8	34.5
Sénégal	23.9	2.9	7.3	0.9	4.5	0.6	35.7	4.4
Sierra Leone	11.4	0.6	4.6	0.3	2.6	0.1	18.6	1.0
Togo	11.6	0.7	7.3	0.5	1.6	0.1	20.4	1.3
CEDEAO	14.3	40.9	6.7	19.2	3.8	10.9	24.7	70.9

Source : Adapté de l'AfDB, 2011a

^a Classe flottante définie selon une dépense quotidienne par tête, en parité de pouvoir d'achat (PPA) évaluée sur la base des prix de 2005 (année de référence), située entre 2 et 4 \$EU.

^b Classe moyenne inférieure définie selon une dépense quotidienne par tête, en parité de pouvoir d'achat (PPA) évaluée la base des prix de 2005 (année de référence), située entre 4 et 10 \$EU.

^c Classe moyenne supérieure définie selon une dépense quotidienne par tête, en parité de pouvoir d'achat (PPA) évaluée la base des prix de 2005 (année de référence), située entre 10 et 20 \$EU.

Tableau 2.7 La sous-nutrition dans la zone CEDEAO, 1992-2008

Pays	Population 2006-08	Nombre de personnes souffrant de sous-nutrition					Progrès vers Objectif ^b ODM ^c	Proportion souffrant de sous-nutrition					Progrès vers Objectif ^b ODM ^c
		1990- 92	1995- 97	2000- 02	2006- 08	Change- ment		1990- 92	1995- 97	2000- 02	2006-08	Change- ment	
		(millions)	(millions)		(%)			(%)					
Bénin	8.1	1.0	1.0	1.0	1.0	-0.3	■ (rd)	20	18	15	12	-41	■ (gr)
Burkina Faso	15.1	1.2	1.2	1.4	1.2	-3.0	■ (yl)	14	12	12	8	-40	■ (gr)
Côte d'Ivoire	18.7	1.9	2.6	2.9	2.9	50.9	■ (rd)	15	17	17	14	-2	■ (rd)
Gambie	1.6	0.1	0.3	0.3	0.3	143.9	■ (rd)	14	23	21	19	41	■ (rd)
Ghana	22.7	4.3	2.3	1.9	1.1	-74.0	■ (yl)	28	13	9	5	-83	■ (gr)
Guinée	9.4	1.3	1.5	1.7	1.6	23.5	■ (rd)	20	19	20	16	-18	■ (rd)
Liberia	3.5	0.6	0.7	1.1	1.1	85.0	■ (rd)	30	32	36	32	7	■ (rd)
Mali	14.0	2.4	2.5	1.9	1.5	-38.1	■ (gr)	27	25	18	12	-56	■ (gr)
Niger	14.0	3.0	3.5	3.1	2.3	-22.2	■ (yl)	37	37	27	16	-55	■ (gr)
Nigeria	147.0	16.3	10.9	11.9	9.4	-42.3	■ (gr)	16	10	9	6	-61	■ (gr)
Sénégal	11.5	1.7	2.3	2.6	2.3	32.4	■ (rd)	22	26	26	19	-14	■ (yl)
Sierra Leone	5.5	1.8	1.6	1.9	1.9	3.6	■ (rd)	45	39	43	35	-22	■ (yl)
Togo	5.7	1.7	1.7	1.9	1.9	7.6	■ (rd)	43	36	36	30	-31	■ (rd)
CEDEAO^d	276.6	37.3	32.1	33.6	28.5	-23.6		20.3	15.3	14.2	10.3	-49.2	

Sources: FAO, State of Food Insecurity 2011, <http://www.fao.org/publications/sofi/en/>. Données de population UN World Population Prospects 2010, <http://esa.un.org/unpd/wpp/Excel-Data/population.html>.

^a objectif Sommet mondial de l'alimentation (SMA) : entre 1990 et 2015 diviser par deux le nombre de personnes malnutries dans la population

^b objectif du millénaire pour le développement (ODM) : entre 1990 et 2015 diviser par deux la part des personnes souffrant de malnutrition

^c Clé du progrès vers SAM et ODM :

- (gr) Objectif déjà atteint ou prévu pour 2015
- (yl) Progrès insuffisant pour atteindre l'objectif si les tendances dominantes persistent
- (rd) Aucun progrès, ou aggravation

^d Totaux CEDEAO moins Cap-Vert et Guinée-Bissau

confrontés à une croissance molle et aux conflits civils (Sierra Leone, Liberia et Guinée-Bissau) affichent des taux de pauvreté élevés en ville comme en campagne.

2.3.3 Une classe moyenne émergente

Dans un contexte économique africain en regain, l'augmentation de la classe moyenne a déclenché l'intérêt des décideurs politiques et du secteur privé, y compris les investisseurs étrangers. Entre les élites traditionnelles et la grande majorité des pauvres, arrive une classe moyenne émergente, notamment dans les zones urbaines. Cette classe moyenne est de plus en plus perçue par les entreprises internationales et nationales comme un marché en expansion pour les produits alimen-

taires et non alimentaires. Comprendre les spécificités des classes moyennes ouest-africaines et leur comportement d'acheteurs de produits alimentaires devient donc essentiel pour les perspectives de développement du marché visant à permettre aux producteurs nationaux et régionaux de s'emparer d'une part importante de ce marché et de devenir plus concurrentiels à l'import.

Donner une représentation précise des caractéristiques essentielles et de la taille de la classe moyenne s'avère ambitieux. À l'instar de la pauvreté, la « classe moyenne » est un terme multidimensionnel qui peut se définir en fonction de différentes variables comme le revenu, les dépenses, la propriété des biens, le niveau d'éducation et l'affiliation professionnelle et de caractéristiques moins

tangibles comme l'attitude, les aspirations et les modes de vie. Les ménages des classes moyennes sont en général constitués de salariés et de petits entrepreneurs et ils possèdent réfrigérateurs et téléphones mobiles. Ils valorisent l'éducation, ont moins d'enfants et accordent plus de temps à la nutrition et à la scolarité des enfants. Les valeurs de la classe moyenne correspondent généralement à un souhait de rendre le marché plus concurrentiel, une meilleure gouvernance, l'égalité des sexes et un investissement accru dans l'éducation, les sciences et les technologies dans leurs pays respectifs (AfDB, 2011b).

Définir la classe moyenne et évaluer sa taille en fonction de différents critères est remis en cause par l'absence de données démographiques et socio-économiques approfondies.¹⁹ Cette section apporte des révélations sur la taille des classes moyennes en Afrique de l'Ouest selon une étude menée par la Banque de développement en Afrique s'appuyant sur des chiffres de la base de données de la Banque mondiale (povcal.net). Cette section synthétise aussi les informations sur la taille et l'évolution des classes moyennes dans cinq pays ouest-africains pour lesquels les données d'enquêtes ont été analysées par le ReSAKSS (Taondyandé et Yade, 2012a).. Le Chapitre 7 présente des informations complémentaires concernant des classes moyennes urbaines au Ghana et au Nigeria afin de jeter les bases d'une discussion de l'évolution de la demande alimentaire et de la consommation à Accra et à Lagos.

La BAD détermine trois sous-groupes au sein de la classe moyenne africaine : (1) la « classe flottante », désignant les individus dépensant au quotidien, en parité de pouvoir d'achat (PPA) évaluée sur la base des prix de 2005 (année de référence), un montant de 2 à 4 \$EU, (2) la classe moyenne inférieure, dont la dépense per capita au quotidien est comprise entre 4 et 10 \$EU et (3) la classe moyenne supérieure, dont la dépense quotidienne se situe entre 10 et 20 \$EU (AfDB, 2011b). La classe flottante est un groupe fragile positionné juste au-dessus du seuil de pauvreté et qui peut facilement retomber

dans la pauvreté suite à un choc économique. Pourtant, en tant que classe émergente, ce groupe est à même de commencer à améliorer et diversifier son régime alimentaire, en imposant au système agro-alimentaire de nouvelles et diverses demandes. En se basant sur un ménage moyen composé de cinq personnes, les dépenses mensuelles de la classe flottante seraient comprises entre 300 et 600 \$EU ; celles de la tranche haute des ménages de la classe moyenne inférieure et supérieure seraient respectivement dans les 1500 \$EU à 3000 \$EU mensuels.

Le Tableau 2.6 indique qu'en 2008, un peu plus que 70 millions d'Ouest-Africains, presque un quart de la population totale, appartenait à la classe moyenne. Toutefois, la plus grande partie, soit 40 millions (58 % du total), constitue la classe flottante, des individus dont les revenus sont à peine supérieurs au seuil de pauvreté, avec 30 millions restant dans les classes moyennes et moyenne-supérieure. Ces dernières catégories, dont la dépense quotidienne dépasse les 4 \$EU par jour, si rassemblées dans un seul pays, représenteraient en termes de population le second plus grand pays de la CEDEAO.

La classe moyenne ouest-africaine est essentiellement concentrée dans les trois pays les plus grands : la moitié vit au Nigeria, et 27 % au Ghana et en Côte d'Ivoire. Toutefois, si on la classifie par la part de la classe moyenne dans la population nationale, la répartition diffère. Le Ghana détient la plus grande part des individus de la classe moyenne en pourcentage de population (47 %), suivie par le Cap-Vert (46 %), la Côte d'Ivoire (37 %), le Sénégal (36 %) et le Nigeria (22 %). La part combinée des classes moyennes inférieure et supérieure représente 20 % de la population au Ghana et 19 % en Côte d'Ivoire, puis viennent le Cap-Vert (17 %), la Gambie (16 %), le Sénégal (12 %) et le Nigeria (10 %). En fait, si le Nigeria détient de loin la classe moyenne la plus importante dans la région, celle-ci ne représente qu'une petite part de sa population, reflétant ainsi la répartition très inégale des revenus dans le pays.

L'analyse des études budget-consommation par ReSAKSS (Taondyandé and Yade, 2012b) a aussi pris en compte les changements de la répartition

¹⁹ Les études sur les foyers tendent à sous-estimer les niveaux de dépenses et d'actifs en raison de données insuffisantes. Cette tendance biaisée s'accroît quand les revenus augmentent.

Encadré 2.1 Le double fardeau de la malnutrition en Afrique de l'Ouest

Malgré les chiffres préoccupants de la sous-nutrition du Tableau 2.7, les problèmes de surnutrition (obésité et surpoids) s'étendent en Afrique de l'Ouest et sont progressivement reconnus comme menaces à la santé publique.¹ La nécessité de traiter simultanément les questions de sous-nutrition et de surnutrition, liées toutes deux à l'évolution des modes alimentaires de la région, est généralement désignée comme le « double fardeau de la malnutrition » en Afrique de l'Ouest.

La prévalence de l'obésité dans la région est aujourd'hui estimée entre 6,6 % et 10 % de la population totale, avec des taux plus que doubles dans les zones urbaines par rapport aux zones rurales et bien plus élevés chez les femmes que chez les hommes. Entre 2000 et 2004, presque 50 % de la population urbaine d'Afrique de l'Ouest était obèse ou en surpoids (Abubakari, et al., 2008 ; FAO, 2013b). Les données de l'OMS indiquent le nombre stupéfiant de 44 % de femmes sierra-léonaises (en milieu rural comme urbain) en situation de surpoids ou d'obésité (WHO, 2008-2013).

Cette tendance s'explique notamment par des modes de vie plus sédentaires en milieu urbain et des régimes alimentaires malsains composés essentiellement de formes variées de restauration rapide basées sur les produits indigènes aussi bien qu'occidentalisés du fait que les citoyens manquent de plus en plus de temps et recherchent des solutions rapides de repas (voir Chapitre 7). Ces aliments à la densité énergétique élevée et moins diversifiés que les produits traditionnels ouest-africains sont pour la plupart des produits transformés à haute teneur en sucre, en sel et en graisse. Si l'un des objectifs de la transformation des produits alimentaires est d'étendre leur durée de conservation, cela implique souvent de supprimer des nutriments tels que les acides gras essentiels qui limitent la

durée de vie des aliments. Il en résulte un régime alimentaire de plus en plus calorique mais de moins en moins nutritif (« calories vides »).

Conséquence de ces changements, l'Afrique de l'Ouest fait face à une épidémie croissante de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire, telles que diabète, hypertension et maladies cardio-vasculaires. La prévalence globale du diabète dans les pays ouest-africains a enregistré sur les dernières décennies une hausse estimée à 30 %. Les chiffres sont encore plus frappants dans les agglomérations du Nigeria et du Cameroun, où la prévalence du diabète a grimpé de plus de 300 % entre 1985 et 2000 (Abubakari et al., 2008).

Les coûts potentiels de ces différentes formes de malnutrition pour l'Afrique de l'Ouest, en termes de morts précoces, handicaps et perte de productivité, sont immenses. L'un des modes de calcul des coûts économiques et sociaux de ces fléaux s'établit grâce à une mesure appelée DALY (Disability Adjusted Life Years, année de vie corrigée du facteur invalidité). Un DALY représente l'équivalent de la perte d'une année entière de vie saine en comparaison d'une situation idéale où chacun vieillit, sans maladie ni incapacité. Les coûts de la sous-nutrition demeurent de loin le premier des problèmes de nutrition qui touche l'Afrique de l'Ouest, avec une perte de 383 DALY pour 1000 personnes en 2010, comparé à 14 pour 1000 en termes d'obésité et de surpoids. Pourtant, la tendance des coûts sociaux dus à la sous-nutrition est manifestement en baisse, avec une chute de 60 % depuis 1990 (947 DALY pour 1000 personnes pour cette année-là). En revanche, le coût de l'obésité et du surpoids est en augmentation, ayant plus que doublé (de 6 DALY pour 1000 en 1990) (FAO, 2013b). En outre, les maladies liées à la surnutrition sont chroniques et longues à s'installer, et alors que la population continue de s'urbaniser et vieillit, les coûts augmentent a priori rapidement. Les gouvernements ouest-africains devraient

¹ L'obésité et le surpoids sont mesurés par l'indice de masse corporelle (IMC), défini comme le poids d'une personne en kilogrammes divisé par le carré de sa taille (en mètres). L'obésité est définie par un IMC > 30, alors qu'une personne est en surpoids si l'IMC est supérieur à 25.

bientôt avoir à rediriger leurs ressources humaines et financières dédiées à la lutte contre la sous-nutrition et le retard de croissance moins visible en apparence car confinée aux zones rurales essentiellement, pour combattre les conséquences de la surnutrition, notamment dans les zones urbaines.

Les consommateurs urbains d'Afrique de l'Ouest sont de plus en plus conscients de ces problèmes de sous-nutrition. Le Chapitre 7 examine ces questions et les options politiques prises pour répondre à cet enjeu.

de population dans la classe moyenne au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Mali. Dans deux pays, le Burkina Faso et le Ghana, la part de la population dans la classe moyenne a explosé sur les 15 dernières années, avec une taille, en termes absolus, croissant à un taux annuel moyen de 10 % (bien qu'à partir d'une petite base) au Burkina Faso entre 1994 et 2009 et de presque 7 % par année au Ghana entre 1992 et 2006. En revanche, pour le Mali entre 1989 et 2006, la proportion de la classe moyenne est demeurée quasi-inchangée (en croissance de 2,5 % par année dans les zones urbaines mais en baisse de 2,4 % par année dans les zones rurales). En Côte d'Ivoire, la classe moyenne a chuté de 0,4 % par année entre 1992 et 2006. À l'instar du Mali, il s'est produit une augmentation de la classe moyenne dans les zones urbaines (0,8 % par année), compensée par une réduction plus grande en taille de la classe moyenne dans les zones rurales (2,0 % par année).

Les différences de trajectoires selon les pays et la grande proportion de la classe flottante à peine supérieure au seuil de pauvreté montrent que la taille de la classe moyenne et son augmentation demeurent fragiles. Elles dépendent essentiellement du niveau et de la qualité de la croissance économique et de l'absence de conflits civils. Le Nigeria est un exemple de la fragilité de la croissance de la classe moyenne. Bien que les données chronologiques n'aient pas été disponibles pour cette étude, les données en l'état révèlent qu'une population de classe moyenne plus nombreuse a existé pendant les années 1970 à la suite du premier choc pétrolier. Si la récente période de croissance économique soutenue a développé a priori la classe moyenne en termes absolus, sa taille relative a diminué, comme l'atteste les dernières études sur la pauvreté nationale (voir Chapitre 7).

2.3.4 Augmentation progressive de la sécurité alimentaire

Les statistiques sur la sécurité alimentaire montrent une chute des niveaux d'insécurité alimentaire dans la région, tant en nombre absolu qu'en pourcentage de population souffrant de sous-nutrition (Tableau 2.7). Selon le rapport sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI) de 2012 publié par la FAO (FAO, 2012b), la part des individus sous-nourris dans la population totale a été réduite de moitié, passant de 20 à 10 % entre 1990 et 2006-2008, avec un nombre de personnes souffrant de sous-nutrition chutant de 37,3 millions à 28,5 millions sur la même période.²⁰ Les taux de sous-nutrition en Afrique de l'Ouest sont généralement plus bas qu'en Afrique de l'Est, du Sud et du Centre. Toutefois, le Tableau 2.7 dévoile également des progrès très inégaux dans les pays ouest-africains dans la réduction de la sous-nutrition, avec de fortes progressions pour le Ghana, le Nigeria, le Mali et le Niger tandis que le Liberia, la Gambie, le Sénégal et la Sierra Leone affichent des chiffres bien plus mauvais. Par ailleurs, bien que le taux de sous-nutrition ait chuté dans 11 des 13 pays pour lesquels la SOFI a collecté des données (seuls la Gambie et le Liberia sont en hausse), en raison de l'augmentation de la population, le nombre absolu d'individus sous-nourris a augmenté dans sept pays (Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Liberia, Sénégal, Sierra Leone et Togo). Bien que la disponibilité moyenne par personne des aliments ait augmenté durant cette période, les dimensions d'accès et de qualité demeurent des enjeux majeurs.

²⁰ Il est important de noter que ces chiffres de la sous-nutrition s'appuient essentiellement sur la disponibilité de la nourriture dans la région et ne prennent donc pas en compte les questions liées à l'accès aux denrées alimentaires, tant à l'intérieur du pays qu'au sein des ménages. L'insécurité alimentaire pourrait ainsi être dans les faits bien supérieure. Ces chiffres, en outre, ne reflètent pas le statut nutritionnel des individus, notamment la prévalence élevée des enfants en retard de croissance dans toute la région.

Au-delà d'un manque de calories de base, des millions souffrent également de carences en micronutriments (appelée « faim insoupçonnée ») en fer, vitamine A, en iode et en zinc. Ces carences, en particulier chez les femmes et les enfants, sont particulièrement présentes en milieu rural et sont en partie liées aux habitudes alimentaires qui orientent la plupart des aliments riches en nutriments vers les hommes. En milieu urbain, toutefois, elles sont aussi en partie dynamisées par un changement de régime alimentaire si l'on en juge par la transition des citadins vers un régime plus riche en sucre, en graisse et en glucides (voir Partie II). Alors que les taux de sous-nutrition ont chuté sur les trente dernières années, des problèmes d'obésité et de surpoids commencent à émerger au cœur de la santé publique, particulièrement dans les zones urbaines (Encadré 2.1).

2.4 Des progrès économiques et politiques encore fragiles dans l'ensemble

2.4.1 Crises récurrentes

Malgré la tendance positive en termes de revenu par habitant et d'accessibilité alimentaire en Afrique de l'Ouest ainsi qu'une perspective d'une démocratisation et d'une ouverture des systèmes politiques depuis les années 1990, la région est confrontée à de nombreuses catastrophes naturelles et d'origine humaine depuis un demi-siècle. Cette situation a généré de graves pénuries alimentaires et mis à mal la capacité productive de plusieurs pays.²¹ L'instabilité traverse souvent les frontières, perturbe le commerce régional et élève les risques d'investissement dans les pays limitrophes (les coûts imposés au Mali et au Burkina Faso du fait de la perte d'accès au port d'Abidjan pendant le conflit ivoirien en sont la preuve). La vulnérabilité persistante face aux catastrophes naturelles et d'origine humaine est mise en évidence par les crises alimentaires récurrentes survenant au Sahel, par les guerres civiles en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire et au Liberia, et par les attaques terroristes de la part de groupes indépen-

dants au Nigeria et au Mali. La combinaison de la pression démographique, de la détérioration de l'environnement et d'un aménagement territorial déséquilibré risque fort d'entretenir la vulnérabilité de la région aux conflits et aux catastrophes.

La Figure 2.3 indique le nombre d'individus touchés par les catastrophes naturelles en Afrique de l'Ouest entre 1965 et 2010. Ces catastrophes étaient à l'origine des sécheresses (essentiellement dans les pays du Sahel) et des inondations (dans les pays du littoral pour la plupart), sachant que les premières s'avèrent plus dévastatrices. Comme le montre la Figure 2.3, les catastrophes naturelles surviennent irrégulièrement et à des magnitudes extrêmement variables. Les pays d'Afrique de l'Ouest, notamment les Etats membres du CILSS, ont appris à gérer et atténuer les catastrophes naturelles localisées grâce aux systèmes d'information du marché et d'alerte précoce ainsi qu'au développement de différents types de filets de protection sociale. Ces outils se sont toutefois révélés moins adaptés aux périodes de pénurie alimentaire mondiale et aux pics de prix comme ce fut le cas en 2007-2008, 2010 et 2012 (voir Section thématique A).

Depuis les années 1980, la fréquence des catastrophes naturelles a chuté par rapport aux crises d'origine humaine liées principalement aux conflits civils (Liberia, Sierra Leone, Côte d'Ivoire et Mali plus récemment). Certaines de ces crises se sont prolongées. Ainsi, sur les 30 années allant de 1981 à 2010, FAO/GIEWS a enregistré 23 années d'urgence pour la Sierra Leone et 22 ans pour le Liberia (Josserand, 2011). En prenant en compte le nombre d'individus touchés et la gravité des pénuries, les pays les plus durement affectés par ce type de crise générée par des conflits ont été par ordre de taille, le Nigeria (en raison de la guerre civile des années 1960), le Liberia, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau (ibid.).

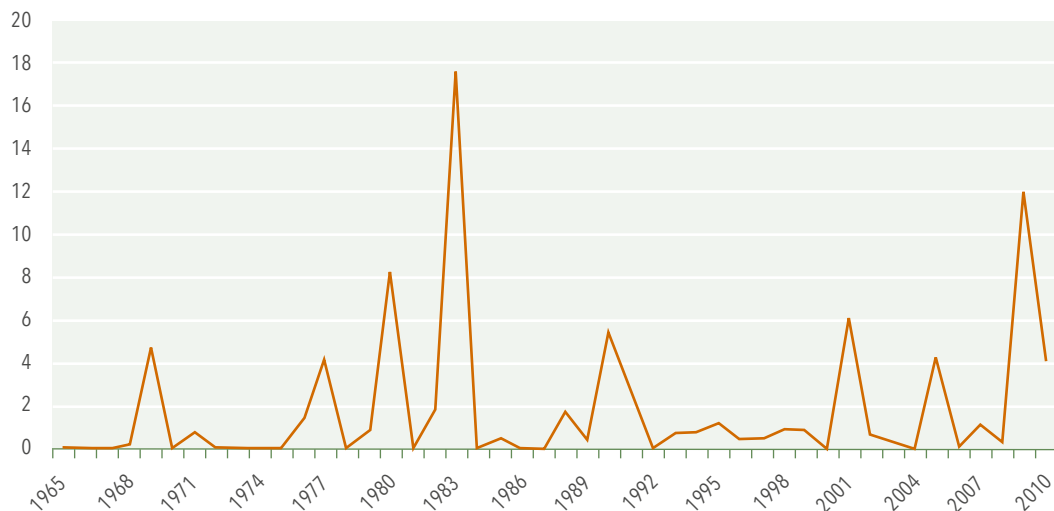
Les catastrophes naturelles et d'origine humaine récurrentes ont sérieusement affecté le développement des systèmes agroalimentaires en Afrique de l'Ouest :

» En l'absence d'outils de gestion des risques comme l'assurance-récolte, les sécheresses et

21. Comme le note Josserand (2011), la distinction claire entre les catastrophes naturelles et d'origine humaine est souvent complexe, car les facteurs naturels et humains interviennent souvent indifféremment dans la création ou l'aggravation d'une crise alimentaire.

Figure 2.3 Nombre d'individus affectés par les catastrophes naturelles en Afrique de l'Ouest ^a

En millions, 1965 - 2010



Source : base de données OFDA/CRED sur les catastrophes naturelles, université de Louvain, tel que présenté dans Josserand, 2011

^a Les figures intégrant les pays de la CEDEAO ainsi que le Tchad et la Mauritanie.

les récoltes perdues obligent fréquemment les agriculteurs à vendre leurs biens pour survivre. Résultat, même quand les conditions de production reprennent leur état « normal », la production ne repart en général que très lentement.

- » Face au risque de catastrophe naturelle, les agriculteurs privilégient la résilience et la gestion des risques au niveau de l'exploitation, souvent en diversifiant leurs activités agricoles et non-agricoles. La stabilité obtenue grâce à la diversification s'acquiert aux dépens de l'efficacité, tant au niveau de l'exploitation que du système de commercialisation, qui aurait pu être atteinte avec une spécialisation plus accrue au sein de l'exploitation.
- » L'instabilité de la production alimentaire locale due au climat augmente l'intérêt des transformateurs de produits alimentaires et des détaillants à se tourner vers les produits importés plutôt que vers la production locale pour s'assurer un approvisionnement régulier.
- » Les guerres et les troubles civils entraînent la disparition de biens et d'infrastructures productifs, l'absence de cadre légal, la destruction

du capital humain et la fuite des ressources financières et humaines au-delà des frontières. En raison de l'interdépendance des états ouest-africains, une même crise touche fréquemment les pays limitrophes.

- » Les catastrophes, qu'elles soient naturelles ou d'origine humaine impliquent des interventions d'urgence nécessitant des efforts tels que la distribution la plus large possible d'aide alimentaire. En cas d'inorganisation, ces efforts sécurisés peuvent mettre à mal les initiatives locales de production alimentaire et de commerce.

Etant donné le caractère inévitable des catastrophes naturelles à venir et le nombre croissant de conflits qu'elles peuvent générer autour d'accès aux ressources agricoles de plus en plus rares (notamment dans un contexte de changement climatique), le renforcement des modalités de résolution de ces conflits devront être un élément essentiel des stratégies de développement Agricole. Il s'avère également impératif de concevoir dispositifs de protection sociale qui renforcent les initiatives d'investissement dans l'ensemble du système agroalimentaire plutôt que les contrer. Ces deux impératifs sont examinés en Partie IV.

Encadré 2.2 De la dégradation des ressources à une intensification de l'agriculture durable

S'attaquer aux problèmes de la dégradation des ressources agricoles et du recul de productivité des terres en Afrique de l'Ouest demande une approche plus sophistiquée que celle qui consisterait simplement à s'efforcer de reproduire le modèle de la Révolution verte en Asie, fondée sur les semences améliorées, l'expansion de l'irrigation et l'utilisation fortement accrue des engrais minéraux. Au vu de la diversité agro-écologique ouest-africaine, les faibles infrastructures de base (y compris pour l'irrigation) et les enjeux du changement climatique, de nombreux appels ont été lancés en faveur d'approches plus adaptées localement pour une intensification de l'agriculture durable. Bien qu'il n'existe pas une définition unanime de l'« intensification durable », plusieurs éléments communs ressortent de la plupart des débats sur ce thème:¹

1. *Passer d'une généralisation de l'utilisation en hausse des engrais minéraux à un recentrage sur l'amélioration de la santé des sols.* Les éléments essentiels à une approche favorisant la bonne santé des sols sont constitués par une combinaison d'engrais minéraux, de matière organique et des techniques culturales telles que le labourage minimum et les cultures intercalaires qui améliorent la rétention d'eau et les biotes des sols. Cette approche vise également à augmenter l'efficacité de l'engrais utilisé via une combinaison plus harmonieuse de la composition des engrais adaptée aux besoins nutritifs spécifiques des sols et des cultures de chaque agriculteur et en améliorant la planification et la mise en place des applications via des techniques comme le microdosage.
2. *Passer d'une approche basée sur des recommandations de vulgarisation unique à des approches différenciées adaptées aux divers systèmes agricoles en Afrique de l'Ouest.*
3. *Se recentrer sur une approche de production des cultures non limitée aux pesticides et herbicides mais orientée vers la lutte intégrée.* Cette approche privilégie un agroécosystème sain (dont le maintien des populations d'insectes utiles et de prédateurs naturels des parasites agricoles) constituant le front de défense des agriculteurs face aux récoltes endommagées.
4. *Augmenter la productivité et la solidité des récoltes face aux chocs environnementaux en adaptant le germoplasme à l'environnement et aux conditions spécifiques des sols* grâce à un programme de sélection visant à exploiter et entretenir la diversité génétique des cultures africaines. Ce programme prévoit de s'appuyer sur un éventail de techniques de sélection, y compris la sélection agricole traditionnelle, la culture de cellules et de tissus, la sélection assistée par marqueur et l'ingénierie génétique (bien que celle-ci ne fasse pas l'unanimité parmi les adeptes de l'intensification durable).
5. *Passer d'une approche favorisant uniquement l'expansion de l'irrigation à une meilleure gestion des sols et de l'eau,* notamment dans les zones pluviales grâce à des techniques de culture destinées à conserver, à stocker et à retenir l'eau. Dans les systèmes

¹ Voir FAO (2011b) ; The Montpellier Panel (2013) ; Garnett and Godfray (2012) ; et Fairhurst (2012).

irrigués, l'accent est de plus en plus mis sur l'amélioration de l'efficacité d'utilisation de l'eau, comme c'est le cas de la réduction de déperdition d'eau.

6. *Développer un cadre politique solidaire* incitant les acteurs à adopter des pratiques durables d'intensification. Parmi celles-ci, établir une cotation plus réaliste de l'eau d'irrigation afin de décourager sa dilapidation, améliorer l'accès au crédit aux agriculteurs afin d'acquérir du matériel agricole pouvant être utilisé pour construire des billons cloisonnés pour conserver l'eau et de petites barrières de rétention, et s'affranchir des subventions pour les engrais non ciblés pour aller vers des approches de « subvention intelligente » plus ciblées, basées sur des avoirs (voir Section thématique C en Partie IV).

L'Afrique de l'Ouest peut se vanter de quelques modèles de succès locaux grâce à une approche d'intensification durable, notamment dans le Sahel où des terres très dégradées ont été restaurées, en privilégiant le reboisement et en remontant le niveau des nappes phréatiques épuisées (Botoni and Reij, 2009 ; Kabore and Reij, 2004). D'autres approches, telles que les cultures intercalaires de maïs et de légumineuses (ces dernières fixant l'azote et contribuant à la suppression des mauvaises herbes au début de la croissance du maïs), s'avèrent très prometteuses, tout autant que les avancées dans les variétés de maïs résistant à la sécheresse grâce à la génétique.

Favoriser l'adoption approfondie de l'intensification durable en Afrique de l'Ouest nécessitera de relever deux défis :

7. Le développement, la diffusion et l'utilisation de ces techniques exigent une connaissance et une gestion bien supérieures aux approches universelles. Le développement et la diffusion d'une intensification agricole

durable adaptée localement nécessitera un investissement conséquent dans le renforcement des connaissances et des capacités dans tout le système agroalimentaire. Les systèmes de recherche agricole doivent collaborer avec les agriculteurs et les autres acteurs comme les distributeurs d'intrants pour développer les solutions durables, les organisations des producteurs et les agents de vulgarisation doivent promouvoir ces approches et intégrer les connaissances empiriques des agriculteurs qui peuvent contribuer à l'amélioration des solutions proposées, et les agriculteurs doivent apprendre le mode d'utilisation des nouvelles technologies et des outils de gestion.

8. Les possibilités d'apprentissage dans la région, de partage des succès et d'enseignements tirés des échecs se font légion au fur et à mesure des approches d'intensification adaptées aux différentes agro-écologies régionales. En même temps, le besoin d'une meilleure coordination parmi les nombreuses organisations encourageant les différentes versions de l'intensification durable existe dans toute la région. Actuellement, 40 organisations locales œuvrent dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et du développement rural. Les initiatives sont généralement peu reliées les unes aux autres, chaque organisation visant à garantir sa propre survie et sa légitimité à développer ses propres programmes plutôt que d'inventer des modes complémentaires vers les autres (ECOWAS et al., 2012). La CEDEAO, grâce à son programme régional PDDAA et à sa collaboration avec le CILSS et le CORAF, qui sont les premiers à encourager la collaboration régionale sur les questions de gestion des ressources naturelles et de la recherche agricole, ont un rôle évident à jouer dans la promotion d'une cohérence et d'une collaboration accrues dans ce domaine.

2.4.2 Une pression croissante sur les ressources naturelles

La croissance démographique peut provoquer une intensification agricole en consolidant les liens entre les milieux rural et urbain, en générant une demande alimentaire supplémentaire et en diminuant les coûts de transaction de l'approvisionnement des intrants et des services de soutien. Or, dans la pratique, l'augmentation des ratios travail-terre et animaux-terre en Afrique de l'Ouest accroissent souvent la pression sur le fonds de ressources naturelles. Pour l'ensemble de la région, la superficie moyenne de terre arable par résident rural est d'à peine 0,5 hectare. Environ 20 % de la population rurale habite dans un lieu où la densité est encore plus élevée (Johnson et al., 2008). Ces densités de population plus élevées, surtout en zones non irriguées, contribuent à réduire les jachères et à fragmenter la taille des exploitations agricoles au point où elles ne permettent pas de subvenir à l'existence, à moins de produire un excédent commercialisable. La pression démographique est particulièrement élevée dans les zones à fort potentiel de production et le long des principaux cours d'eau et des voies de communication. Il peut en résulter des morcèlements de terrain dans les zones les plus peuplées ayant facilement accès au marché et une expansion des frontières agricoles ainsi qu'une surutilisation des ressources naturelles dans les zones moins peuplées. Dans des systèmes agro-écologiques plus fragiles comme les zones soudano-sahéliennes, la pression démographique, en réduisant les périodes de jachère, contribue à la surutilisation des ressources naturelles, à la dévalorisation des zones de production agricole extensive et à l'accroissement de l'élevage. Cette expansion, touchant essentiellement l'agriculture et de fait l'élevage, tend à perturber de plus en plus les systèmes traditionnels de gestion des terres, et crée des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Erosion du sol, disparition de la couverture végétale protégeant des dégâts causés par le vent et de l'envasement des lacs et des cours d'eau, déforestation et perte de biodiversité sont quelques-unes des conséquences de cette expansion.²² En Afrique de l'Ouest, les sols

sont généralement plus anciens que dans d'autres parties du monde (les régions à l'activité volcanique plus récente par exemple) et sont bien plus épuisés en nutriments. Dans 14 pays de la CEDEAO sur 15 dont les données sont disponibles, les pertes nettes en nutriments allaient de 41 kg/ha/an pour le Sénégal à 73 kg/ha/an pour la Guinée-Bissau en 2002-2004 (Morris et al., 2007b). À l'instar du reste du continent, l'Afrique de l'Ouest perd de sa couverture forestière à cause de l'expansion agricole, de l'abattage du bois de chauffage et du développement de l'industrie forestière. Le taux de déforestation de l'Afrique est deux fois plus élevé que dans le reste du monde (ibid.).

La pression sur les systèmes de gestion des terres est accentuée par l'insécurité du régime foncier dans la quasi-totalité de l'Afrique de l'Ouest, ce qui limite les tentatives d'investissements visant à améliorer la terre et entrave le remembrement des toutes petites parcelles. La hausse globale des prix du secteur agricole depuis 2008 ne cesse d'aviver l'intérêt des investisseurs étrangers dans les terres ouest-africaines, et l'ambiguïté dans le choix et l'application des droits fonciers font que les agriculteurs peuvent être privés de leurs terres sans aucune compensation en retour (voir Section thématique D sur le régime foncier et les droits à l'eau en Partie IV). Les conflits sur l'utilisation des terres sont en augmentation (entre agriculteurs et éleveurs entre autres), et à moins que la situation ne s'améliore, ne sont pas près de cesser du fait que la dégradation des ressources provoque un exode massif (y compris au-delà des frontières) car les réfugiés environnementaux sont à la recherche de zones plus productives pour assurer leur subsistance. L'enjeu majeur auquel fait donc face la région est d'assurer la transition entre la dégradation de ressources et une intensification de l'agriculture durable (Encadré 2.2).

2.4.3 Changement climatique

La vulnérabilité des systèmes agricoles et de l'élevage ouest-africains aux conditions météorologiques est accentuée par le changement climatique, susceptible d'affecter de la pire des façons les régions arides et semi-arides du Sahel.

22. En Afrique de l'Ouest, ces différents phénomènes se traitent souvent comme différentes composantes de la « désertification », terme désignant dans la région la dégradation des ressources naturelles et les effets du changement climatique dans leur ensemble, et pas uniquement le déplacement du désert du Sahara vers le sud.

Pour toute information, voir ECOWAS, et al. (2012).

La période allant des années 1930 aux années 1950 s'est caractérisée par des précipitations exceptionnellement intenses suivies d'une sécheresse qui s'est prolongée quasiment sans discontinuer entre les années 1960 et 1990. Au cours de cette période, les températures sont montées d'environ 1 degré Celsius (Jalloh et al., 2013). Les taux moyens annuels de précipitations et de ruissellement ont chuté de près de 30 %, avec comme conséquences des effets dévastateurs sur les populations locales et leurs moyens de subsistance. Depuis le milieu des années 1990, les conditions pluviométriques se sont améliorées, notamment dans le Sahel continental (Niger, nord du Nigeria et Tchad), bien qu'elles aient été accompagnées d'une plus grande variabilité interannuelle des précipitations.

Les projections climatiques liées aux précipitations en Afrique de l'Ouest entretiennent une grande incertitude. Les analyses pour cette région, sans doute plus qu'ailleurs, restent aléatoires et les conclusions tirées de ces projections climatiques et de leurs conséquences demeurent trop incertaines pour anticiper comme il se doit les risques et les opportunités relatives au changement climatique (SWAC, 2009). L'évaluation complexe et approximative des futurs impacts du climat sur la région exige une analyse prudente (CILSS et al., 2008). Le GIEC prévoit qu'au cours du XXI^e siècle, le réchauffement planétaire devrait s'intensifier plus en Afrique que dans le reste du monde. La hausse moyenne de température entre 1980/99 et 2080/99 est évaluée à 3 à 4° C pour l'ensemble du continent, soit une fois et demie supérieure au niveau mondial. Cette augmentation serait moins marquée dans les zones littorales et équatoriales (+3° C) et la plus haute augmentation concernerait la région du Sahara occidental (+4° C) (Pachauri et Reisinger, 2007). Un consensus global semble se dégager sur les augmentations des températures moyennes annuelles, même si les changements peuvent être inégalement répartis sur la région. Les hausses de températures n'ont pas été observées sur toute l'Afrique de l'Ouest au cours des dernières décennies. Malgré l'incertitude pesant sur les modèles climatiques ouest-africains et l'absence de consensus sur les différents scénarios climatiques sur la variabilité

des précipitations, le GIEC prévoit une réduction de la pluviométrie annuelle moyenne de l'ordre de 10 à 20 %. Bien que les modèles climatiques régionaux ne soient pas parvenus à un consensus quant aux évolutions des précipitations moyennes dans la région, il est admis que la variabilité du climat (en température et en précipitations) devrait s'accroître.

Au-delà des baisses de précipitations, le rapport du GIEC (Pachauri et Reisinger, 2007) prévoit une baisse du niveau des eaux souterraines du fait de leur faible recharge et de la diminution du nombre et de la taille de points d'eau et d'étangs, ainsi qu'au rendement décroissant des principales récoltes (maïs, sorgho, riz et niébé) et de la production de céréales notamment. Brown et Crawford (2008) estiment que les températures devraient augmenter de 2,5 à 3° C d'ici à 2100 et les rendements de maïs baisser de 6,9 % d'ici à 2020, même si le rendement du mil, culture résistant mieux à la sécheresse, ne devrait pas en pâtir.

Une autre conséquence attendue du changement climatique consiste à l'augmentation des flux migratoires de la région, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales, du fait que les populations dans les zones particulièrement affectées cherchent d'autres sites pour assurer leur subsistance. Dans un contexte d'insécurité des droits fonciers et des ressources en eau (comme la pêche), cette migration éventuelle de réfugiés environnementaux ne peut que contribuer aux crises récurrentes précédemment examinées dans ce chapitre.

2.5 Mondialisation et changements technologiques

Les différentes forces motrices liées à la mondialisation de l'économie et la rapidité des changements technologiques façonnent l'évolution structurelle de l'Agriculture ouest-africaine. Même si la liste n'est pas exhaustive, trois des forces les plus puissantes sont l'engagement des nouveaux acteurs mondiaux dans l'Agriculture ouest-africaine, la révolution de l'information et la révolution biotechnologique.

2.5.1 Mondialisation et engagement de nouveaux acteurs internationaux

Les réformes économiques entreprises depuis le milieu des années 1980, associées à d'autres réformes sectorielles (traitées dans le Chapitre 11), ont conduit à une plus grande ouverture de l'Afrique de l'Ouest aux marchés internationaux, à une époque où le processus de mondialisation s'est accéléré dans le monde entier. Le développement de chaînes de valeur plus sophistiquées impliquées dans l'approvisionnement mondial de produits pour des marchés haut de gamme offre de nouvelles opportunités aux agriculteurs et aux transformateurs ouest-africains, mais ce uniquement s'ils sont capables de respecter les quantités minimales de commandes et les normes de qualité strictes des entreprises.²³ Les préoccupations des consommateurs des pays importateurs du Nord au sujet de la sécurité des produits, de la qualité écologique et des conditions de travail ont généré de fortes exigences de traçabilité et de respect des normes de production (comme garantir que le cacao n'a pas été produit en ayant recours au travail des enfants). Parallèlement, la classe moyenne ouest-africaine en augmentation commence aussi à faire part d'exigences semblables (voir Chapitre 7).

L'ouverture accrue des marchés de la région aux importations d'aliments transformés en provenance de l'étranger (morceaux de poulets surgelés, lait en poudre), souvent à très bas prix, menace aussi la compétitivité de certaines industries nationales, comme le présente la Partie III. Cette concurrence engendre des pressions de la part de groupements d'agriculteurs et de certains transformateurs exigeant plus de protectionnisme, au nom de la souveraineté alimentaire.

Depuis le début des années 2000, un nombre croissant d'acteurs, en particulier la Chine et l'Inde

(Broadman et al., 2007), mais aussi le Brésil et la diaspora africaine, constitue une source majeure pour la demande d'exportations africaines et pour l'investissement et l'assistance technique dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire (parfois liés à l'exportation). L'expansion des relations entre l'Afrique de l'Ouest et ces nouveaux acteurs offre de nouvelles opportunités d'augmentation et de diversification de la production et des marchés agricoles d'Afrique de l'Ouest, mais soulève aussi des inquiétudes dans la région quant à la concurrence (c'est le cas entre les entreprises asiatiques et ouest-africaines) et au contrôle des ressources au sein même du secteur.

Les nouveaux acteurs sont aussi devenus d'importants fournisseurs d'importations de machines agricoles et de produits manufacturés. Si la plus grande disponibilité de produits manufacturés légers bon marché (textiles synthétiques, sandales en plastique bas de gamme) peut être une aubaine pour les consommateurs ouest-africains, elle étouffe la production locale de biens concurrents et remet en cause la stratégie d'expansion axée sur l'Agriculture en Afrique de l'Ouest et sa croissance (résultant d'une demande pour des produits manufacturés locaux), à l'instar de la Révolution verte en Asie.

2.5.2 La révolution des technologies de l'information

La diffusion rapide des technologies modernes de l'information et de la communication, et des téléphones portables en particulier, a eu un effet considérable sur le développement agricole dans la région. L'utilisation de téléphones portables par les négociants a amélioré l'intégration du marché (Aker, 2010 ; Aker et Mbiti, 2010), et leur accessibilité accrue dans les zones rurales leur offre de nouvelles opportunités en tant qu'outil intégré aux programmes de vulgarisation agricole. Grâce à l'expansion de services de transfert de fonds s'appuyant sur les télécommunications modernes, le potentiel de diffusion des services bancaires mobiles par le biais de téléphones portables ainsi que la plus grande simplicité des versements d'argent par les immigrés à leurs familles habitant dans des zones rurales pourraient développer les services financiers et la capacité des ménages en milieu rural à faire face à des

23 « Qualité@quantité » (Quality@quantity en anglais) est une expression utilisée dans l'agro-industrie désignant le besoin des grands acheteurs de produits agricoles d'obtenir une qualité de produit constante et en volume suffisant pour permettre à l'acheteur de réaliser des économies d'échelle (Perakis, 2009). Comme exposé dans la Partie III, assurer la qualité@quantité est un défi permanent pour les producteurs et grossistes d'Afrique de l'Ouest qui vendent à la fois à l'export et aux transformateurs nationaux. L'incapacité de garantir la qualité@quantité sur les marchés de l'exportation fait se détourner les acheteurs extérieurs des produits d'Afrique de l'Ouest ou les conduit à proposer de fortes remises. L'incapacité de garantir la qualité@quantité aux transformateurs de la région (par exemple les industriels de l'alimentation du bétail) les conduit souvent à se tourner vers des matières premières importées, faisant augmenter par là même la dépendance de l'Afrique de l'Ouest aux importations.

situations de crise alimentaire. Cependant, comme l'illustre l'expérience des Printemps arabes, la diffusion de ces technologies facilite aussi la mobilisation collective contestant les décisions gouvernementales du moment, notamment les politiques alimentaires.

2.5.3 La révolution des biotechnologies

La révolution des biotechnologies, y compris le développement des variétés transgéniques, laisse entrevoir de meilleurs rendements (en élaborant du maïs résistant à la sécheresse par exemple), une teneur en nutriments accrue et une réduction de l'utilisation de pesticides. Un vif débat agite toutefois de nombreux pays ouest-africains quant à la tentation d'adopter les OGM (relayé par des groupes extérieurs à la région, opposants comme partisans). Les préoccupations soulevées concernent entre autres la sécurité des hommes et de l'environnement, le risque de voir les droits locaux de la propriété intellectuelle s'appliquant aux variétés indigènes transférés au profit d'entreprises internationales, et la crainte de voir les marchés d'intrants passer aux mains des multinationales. Les Etats-membres de la CEDEAO et les partenaires au développement de la région ont des politiques différentes en ce qui concerne les organismes génétiquement modifiés (OGM). Les gouvernements de Burkina Faso et le Nigeria, par exemple, ont sollicité que les OGM fassent partie d'une stratégie diversifiée pour accroître la production agricole, tout comme la Banque africaine de développement. D'autres pays de la région, cependant, se sont soit opposés à l'introduction des OGM ou n'ont pas pris de position officielle sur la question.

2.6 Synthèse des principales conclusions

L'Afrique de l'Ouest est au cœur d'une transformation structurelle de sa société, de son économie et de son environnement. Dynamisée par une croissance démographique de 2,6 %, par une urbanisation rapide (plus de la moitié des habitants d'Afrique de l'Ouest vivront dans des villes en 2050), par une augmentation et une répartition évolutive des revenus, par l'expansion des secteurs non agricoles de l'économie, par la mondialisation, par la pression accrue sur les fonds de ressources

naturelles et le changement climatique, cette transformation entraîne d'énormes répercussions sur l'Agriculture ouest-africaine. Les moyennes régionales concernant ces changements masquent cependant les différences importantes qui existent entre les 15 pays de la zone CEDEAO. Les taux de croissance agricole et économique dans la région varient considérablement. L'impact des troubles civils dans des pays comme le Liberia, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire transparait dans leurs performances moindres, comparés à celles des « stars » économiques que sont le Ghana et le Cap-Vert. Trois pays, le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Ghana, représentent, à eux seuls, les trois quarts de la population d'Afrique de l'Ouest et 80 % de son PIB. La santé de ces économies influe donc considérablement sur le reste de la région. L'intégration régionale accrue permet aux économies moins importantes des autres pays de la CEDEAO de profiter de la croissance des « trois grands », mais elle les rend aussi vulnérables aux perturbations que peuvent connaître ces économies, comme l'a montré l'impact de la crise ivoirienne sur les voisins de la Côte d'Ivoire.

De par leurs effets sur les demandes auxquelles doivent faire face les producteurs de la région et la capacité du système agroalimentaire à répondre à ces demandes, divers facteurs influencent la transformation de l'Agriculture ouest-africaine. En voici les principaux :

- » Croissance rapide de la population, prévue selon les projections, de plus que doubler entre 2010 et 2050, passant de 301 à 734 millions.
- » Urbanisation rapide, tant dans les grandes villes (en particulier le long de la côte) que dans les villes secondaires émergentes de toute la région, associée à des changements de style de vie y compris dans les habitudes de consommation alimentaire analysées dans la Partie II de ce rapport.
- » Transformation structurelle très irrégulière des économies ouest-africaines en cours, avec une part importante de la population occupant des emplois peu productifs dans le secteur des services informels.

- » Croissance du revenu par habitant et les changements dans sa répartition, notamment le développement de la classe moyenne ouest-africaine évalué aujourd'hui à un quart de la population totale. Cette proportion diffère selon les pays car le rythme de croissance économique et sa répartition entre les différents segments de la population varient considérablement d'un pays à l'autre.
- » En sus de l'émergence de la classe moyenne, un marché de masse important et croissant d'individus vivant toujours sous le seuil de pauvreté et pour qui le prix des denrées alimentaires est un facteur déterminant de leurs revenus réels.
- » Catastrophes naturelles et d'origine humaine entraînant des perturbations sérieuses dans plusieurs pays, malgré une tendance à l'augmentation globale des revenus dans la région. Ces catastrophes vont des sécheresses et inondations aux guerres civiles et attaques terroristes, et leurs effets dépassent souvent les frontières. De telles catastrophes exigent souvent des opérations d'interventions d'urgence et sont à même de détourner les ressources d'un développement agricole sur le plus long terme. Si elles ne sont pas soigneusement coordonnées avec les politiques agricoles, ces opérations (comme la distribution non ciblée d'aide alimentaire) peuvent aussi saper les mesures favorisant une croissance agricole à plus long terme.
- » Pression grandissante sur le fonds de ressources naturelles due au changement climatique et à la pression démographique.
- » Nouvelles opportunités et menaces résultant de la mondialisation, dont de nouvelles possibilités d'exportation mais aussi une concurrence fortement accrue de fournisseurs étrangers dans certains marchés ouest-africains. La mondialisation a aussi mené à l'émergence de nouveaux acteurs internationaux (originaires d'Asie, d'Amérique Latine et des diasporas africaines), comme investisseurs potentiels et sources de demande de produits d'Afrique de l'Ouest, et à la nécessité de faire face à une volatilité des prix internationaux des matières premières de plus en plus accrue ces dernières années.
- » Nouvelles opportunités, issues des révolutions des biotechnologies et de l'information, visant à établir des liens entre les producteurs ouest-africains et de nouvelles sources de demande (et de possibilités de financement via les services bancaires mobiles) et à répondre à l'évolution de la demande avec de nouveaux produits plus adaptés.

Les chapitres suivants de ce rapport analysent l'impact de ces facteurs sur l'Agriculture ouest-africaine et leurs répercussions sur les politiques agricoles de la région.